

Son compagnon passa le reste de la nuit à réfléchir... Il combinait ses projets de vengeance.

Au point du jour les gardiens entrèrent et firent lever les dormeurs pour procéder au nettoyage des salles.

Les deux bandits reprirent à voix basse dans un coin leur entretien interrompu.

— On va t'appeler à l'instruction... dit Plume-d'Oie. Mettons-nous d'accord... J'ai contre moi une rupture de ban et pas autre chose... J'en aurai pour un an... Tu ne parleras pas de moi ?

— Non.

— C'est bien entendu ?

— C'est juré... sois sans crainte.

— Tu ne diras rien de l'affaire de la rue de Berlin ?

— Je n'en soufflerai mot.

— Tu pardonnes à Jean-Jeudi ?

Fil-en-Quatre serra les poings.

— Jamais de la vie ! murmura-t-il.

— Ainsi tu vas le dénoncer ?

— Ça me regarde... si tu veux que nous restions bons amis, je te conseille de ne pas t'occuper de lui...

— Cependant...

— Tonnerre ! interrompit le bandit, vas-tu me laisser la paix !

Les verrous grincèrent et la porte de la salle s'ouvrit de nouveau.

Sur le seuil se trouvaient trois gardiens, dont l'un tenait un papier couvert de noms.

Ce gardien fit quelques pas dans la salle et, après avoir consulté sa liste, il appela d'une voix forte :

— Prosper Landier...

— Présent... répondit un jeune homme de dix-huit ans, en sortant des groupes.

— Bernard Joliet...

— Présent...

— Claude Landry, dit Fil-en-Quatre... poursuivait le gardien.

— Présent...

Et le complice de Plume-d'Oie s'avança à son tour.

— A l'instruction... commanda le gardien.

Les trois hommes furent immédiatement remis aux mains des gardes municipaux qui, par des passages et des escaliers formant un véritable labyrinthe, les conduisirent à la galerie sur laquelle s'ouvrent les cabinets des juges instructeurs.

Fil-en-Quatre marchait la tête basse et s'absorbait en de profondes réflexions.

Il préparait ses réponses aux questions que lui adresserait le magistrat devant lequel il allait comparaître, et cherchait le moyen d'englober Jean-Jeudi dans son affaire.

Il fut appelé le premier.

Un garde municipal le poussa dans le cabinet et se plaça derrière lui.

Le juge d'instruction siégeait derrière son bureau.

Près de lui, devant une petite table, était assis le greffier chargé d'écrire l'interrogatoire de l'inculpé.

Le magistrat, avant de procéder à cette interrogatoire, jeta sur Fil-en-Quatre un regard inquisiteur.

Nous savons que le bandit n'avait point mauvaise figure et qu'il était très proprement vêtu.

L'impression produite ne fut pas défavorable.

Après ce rapide examen, le juge commença les questions d'usage :

— Vos noms et prénoms ? Votre âge ? Où êtes-vous né ? Etc., etc...

Fil-en-Quatre répondit du ton le plus doux et le plus humble aux interrogations ayant pour but d'établir correctement son état civil.

Après ces préliminaires indispensables on arriva aux faits sur lesquels reposait l'accusation.

— Vous êtes inculpé, lui dit le magistrat, d'avoir soustrait des montres à l'étalage d'un horloger du faubourg Saint-Denis... Qu'avez-vous à répondre ?

— J'ai à répondre que je suis fautif, mon juge... balbutia le voleur avec l'apparence d'une profonde contrition. Comment le nierais-je d'ailleurs, puisqu'on a trouvé les montres chez moi ?

— En effet, les voici...

Et le juge d'instruction les fit passer l'une après l'autre sous les yeux de Fil-en-Quatre.

— Néanmoins, reprit ce dernier, j'ose affirmer

que je suis beaucoup moins coupable que je n'en ai l'air...

Le magistrat fit un haut-le-corps.

— Moins coupable que vous en avez l'air ! répéta-t-il en regardant bien en face l'inculpé ; la prétention est au moins étrange ! Comment la justifiez-vous ? Au moment du vol vous avez été vu, et la police a saisi dans votre malle les objets volés !...

— Mon magistrat, je n'étais pas seul... je regardais faire... mais personnellement je n'ai rien décroché du tout...

XXIII

— Allons donc ! dit le magistrat, votre signalément a été donné...

— Parce que je me trouvais à côté de l'autre...

— Quel autre ? Votre complice ?...

— Oui, mon juge... C'est lui seul, parole sacrée, qui a mis la main sur les bibelots... Moi, je faisais le guet, tout bonnement...

— Et vous prétendez sans doute aussi qu'il a porté les montres chez vous ?...

— C'est la vérité, mon juge... Je me suis chargé de les garder jusqu'à ce qu'on trouve une occasion de s'en défaire... C'est ma complaisance qui m'a perdu...

— Complaisance intéressée, je suppose ?... Le partage de l'argent devait avoir lieu après la vente ?...

— Dame ! mon magistrat, c'était naturel.

— Comment appelez-vous l'autre voleur, ce prétendu complice ?

Fil-en-Quatre baissa la tête, en roulant entre ses mains sa casquette.

Un moment de silence suivit la question du juge.

— Allons, répondez ! dit ce dernier avec quelque impatience. Si vous n'êtes que complice, nommez l'auteur du vol, sinon vous me ferez croire à une invention maladroite ayant pour but d'éloigner de vous la plus grosse part de responsabilité... Vous êtes un récidiviste... Votre première arrestation avait déjà pour cause un vol à l'étalage... Vous n'aviez pas de mauvais antécédents, aussi ne vous a-t-on condamné qu'à deux mois de prison ; mais cette fois les juges se montreront sévères, vous enverront pour treize mois dans une maison centrale et vous placerez pour plusieurs années sous la surveillance de la haute police... à moins que vous ne prouviez l'existence d'un complice plus coupable que vous.

Fil-en-Quatre, en entendant le juge d'instruction, devint très pâle et se mit à trembler.

La surveillance cause à tous les voleurs un effroi insurmontable. C'est la nécessité, une fois sortis de prison, de résider dans l'endroit que la police leur assigne. C'est la quasi certitude d'être arrêtés s'ils viennent se réfugier à Paris, et de subir une nouvelle condamnation pour rupture de ban.

— Comment, mon juge, s'écria-t-il, pour une demi-douzaine de mauvaises montres, dont deux sont *en toc*, treize mois et la surveillance ! !

— C'est le moins qui puisse vous atteindre si vous êtes l'auteur principal du vol en question...

Si vous n'en êtes que le complice on usera sans doute d'indulgence. Peut-être même deviendrait-il possible d'oublier que vous avez commis une tentative de voies de fait contre un commissaire de police...

Fil-en-Quatre joignit les mains et prit une physionomie suppliante et superlativement hypocrite.

— Oh ! mon magistrat, balbutia-t-il d'une voix qui semblait mouillée de larmes, il faut l'oublier... il le faut absolument... Je me repens de tout mon cœur, je vous le jure, et pour un peu vous me verriez pleurer comme une Madeleine... J'avais bu un ou deux coups de trop... J'ai été pris de colère en me voyant pincé... Je suis devenu aux trois quarts fou... Je ne savais pas ce que je disais ni ce que je faisais quand j'ai menacé, et j'en demande pardon à genoux au digne magistrat qui se donnait la peine de me venir arrêter lui-même...

— Et que vous auriez tué bel et bien, probablement, sans l'intervention d'un brave garçon qui s'est jeté sur vous et vous a désarmé au péril de sa vie... Mais nous n'en sommes pas encore là... Finissons en avec l'histoire des montres et, je vous le conseille, nommez votre complice, si vous en avez un...

La suite au prochain numéro

THEATRE ROYAL

SPARROW & JACOBS . . . Propriétaires-Gérants

Semaine commençant lundi, le 29 novembre. Matinée tous les jours

Pièce à grand spectacle étonnant. Grande production de la sensation de l'époque.

VERSION ORIGINALE DE

THE WORLD

(VERSION LITTLE)

EN SIX ACTES ET HUIT TABLEAUX

Ce fameux drame sera représenté par M. J. Z. Little, supporté par une excellente compagnie. Décors entièrement nouveaux et effets de scènes magnifiques.

ADMISSION 10, 20 et 30 cts

LES NOUVEAUTES

Comme le public cherche toujours à se renseigner avec exactitude sur les magasins de nouveautés qui lui offrent le plus d'avantages, tant sous le rapport de la beauté que sous celui de la valeur des marchandises, nous lui indiquons le magasin de

Mr. JOSEPH DAGENAIS,
221, ST-LAURENT

Le visiteur ou l'acheteur sera certain de trouver là le meilleur assortiment possible en fait de nouveautés. Ils font une spécialité pour les

MANTEAUX DE DAMES

ET LES

HABILLEMENTS POUR MESSIEURS

Ils tiennent des marchandises de goût qu'on ne trouve pas ailleurs. C'est au public à en profiter.

EXPOSITION

D'UN

STOCK DE CHAPEAUX

nouveau du plus haut goût reçus cette semaine de

NEW-YORK

et exposés en vue des fêtes. Reçu aussi un assortiment considérable de Plumes, Plumes-Fleurs, Garnitures de chapeaux de tous genres, communs et riches, à la portée de toutes les bourses.

Une visite est sollicitée, et toute commande exécutée sous l'habile direction de Mlle Joliette, autrefois de New-York.

N'oubliez pas l'adresse :

MADAME J. E. VAINÉ,

1931 RUE NOTRE-DAME

LA PLACE POUR SE PROCURER LES MEILLEURS
THEES ET CAFES

AVEC GARANTIE ET SATISFACTION EST CHEZ

GEORGE BRISTOL,
177, rue Saint-Laurent, Montréal

CHAUSSURES !

Chaussures de tous genres, haute nouveauté et communes, confection supérieure à des prix extraordinairement bas. Chaussures pour dames et enfants une spécialité. Chaussures à ordre exécutées promptement par des mains habiles ; prix défiant toute concurrence.

Claires à 5 cents de bénéfice par paire. Une visite conviendra l'acheteur des avantages qu'offre en ce moment la

MAISON N. GAGNON
892, rue Sainte-Catherine, Montréal